

PRIMAIRE C

Primaire époxydique haute performance (carrelage – acier – acier galvanisé)

DOMAINES D'EMPLOI

- Couche d'accrochage pour systèmes époxydiques et polyuréthanes sur carrelage, béton lisse, métaux divers.

DEFINITION

- Produit sans solvant.
- Excellente adhérence sur carrelages légèrement poncés ou sur métaux.

CARACTERISTIQUES

- | | | |
|--|-------------|--------------------------------------|
| ➤ Classement AFNOR | | Famille I / Classe 6b |
| ➤ Nature du produit | | Epoxy bi composant sans solvant |
| ➤ Rapport pondéral A/B | | 100 / 60 |
| ➤ Coloris | | Incolore |
| ➤ Masse volumique à 23°C | Composant A | 1120 kg/m ³ environ |
| | Composant B | 1030 kg/m ³ environ |
| | Mélange A+B | 1080 kg/m ³ environ |
| ➤ Adhérence sur carrelages poncés | | > 1 MPa (rupture carrelage) |
| ➤ Adhérence sur aciers sablés ou grenillés SA | | 2 MPa |
| ➤ Adhérence sur acier galvanisé | | > 1,5 MPa (rupture entre la colle et |
| ➤ Contrainte en rupture à 23°C (NE EN ISO 527-2) | | 13 MPa environ |
| ➤ Allongement à rupture à 23°C (NE EN ISO 527-2) | | 9% environ |
| ➤ Extrait sec théorique en poids | | 100% |
| ➤ Dureté finale Shore D | | 80 environ |
| ➤ Durée pratique d'utilisation à | 10°C | 1 heure |
| | 20°C | 45 minutes |
| | 30°C | 30 minutes |

Impacts sanitaires :

Directive COV 2010 N°2004/42/CE du 21/04/04 et substances dangereuses. Catégorie Annexe II A / j / PS

Taux de COV < 500 g / l

Exempt de formaldéhyde, acétaldéhyde, toluène et xylène.

PROCES VERBAUX

- Essai de contre-pression à 1MPa : RE CEBTP n° B252-0-027/1

Certifié ISO 9001

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

- Le support sera propre, sec et cohérent.
- Les supports devront être rigoureusement préparés.
- Dans le cas d'aciers, les supports devront être poncés, grenillés SA 2,5 ou sablés.

Nota : pour plus d'information concernant les supports et leur préparation, se reporter à notre documentation « Technique de préparation et caractéristiques des supports ».

Conditions d'application

- Température minimale (support et ambiance) : + 10°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Application

- Mélanger les composants A et B à l'aide d'un agitateur mécanique.
- Appliquer au rouleau à poils courts.
- Le PRIMAIRE C peut être sablé en surface avec de la silice de granulométrie 0,2-0,5mm (de type S28) par exemple.
- Consommation : 200 à 400 g/m²

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Hors poussière	24 h	16 h	8 h
Circulable piéton	36 h	24 h	12 h
Recouvrabilité minimale	24 h	20 h	10 h
Recouvrabilité maximale	60 h	48 h	24 h

Nettoyage du matériel

Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752.

CONDITIONNEMENTS

- En kit de 10 kg (Composant A : 6,25 kg ; Composant B : 3,75 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité.

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant deux ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé.

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en œuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en œuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ. Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001